

SUPRA
Société Anonyme au capital de 323 652 euros
Siège social : 28, rue du Général Leclerc - 67210 OBERNAI
RCS Saverny 675 880 710
SIRET : 675 880 710 00032

**Rapport semestriel d'activité
au 30 septembre 2012**

L'exercice en cours pour lequel est établi cet arrêté semestriel a débuté le 1er avril 2012 pour se clôturer au 31 mars 2013. Le semestre concerné par ce rapport correspond ainsi à la période allant du 1er avril 2012 au 30 septembre 2012.

Compte tenu du changement de date de clôture intervenue début 2012, et fixant la clôture de chaque exercice au 31 mars, la période de référence N-1 correspond à la période allant du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011.

I - Evènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels

a) L'activité au premier semestre de l'exercice 2012 / 2013 :

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 2012 / 2013 s'élève à 23 039 K€, contre 16 789 K€ au premier semestre 2011. Compte tenu du décalage de l'exercice, ces deux périodes sont difficilement comparables. Toutefois, ce niveau de chiffre d'affaires se situe en retrait de 8% par rapport à la même période de 2011. C'est essentiellement la baisse du chiffre d'affaires d'août et de début septembre par rapport à l'année dernière qui explique cette contre performance. Cette baisse est en grande partie due à la forte baisse de chiffre d'affaires dans le réseau GSB (grandes surfaces de bricolage), qui ont très peu stocké en vue de la saison.

L'activité du semestre, compte tenu de la saisonnalité se caractérise par un niveau important de charges, dans la mesure où la production commence à tourner à plein, afin de générer les stocks nécessaires à la saison de chauffe qui démarre à l'automne. La saisonnalité de l'activité génère traditionnellement un résultat déficitaire sur une période allant du 1^{er} avril au 30 septembre.

En outre, le décalage de mise en œuvre du PSE par rapport au timing initialement prévu, a généré sur le semestre un certain nombre de charges non récurrentes, qui ne pouvaient faire l'objet de provisions lors de la dernière clôture et qui sont venu alourdir le niveau de charge du semestre. Les charges récurrentes quant à elles sont conformes au plan de restructuration.

Ainsi, compte tenu de la conjonction de ces éléments, le résultat net de la société au cours du premier semestre de l'exercice affiche une perte nette de 3 822 K€.

b) Faits marquants au 30 septembre 2012 :

Rappel : Modification de la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de la très forte saisonnalité de l'activité de la société, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie le 23 février 2012 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social et de porter celle-ci au 31 mars de chaque année. Ainsi la clôture semestrielle au 30 septembre 2012 est la première clôture semestrielle recouvrant une période avril – septembre.

Dans le cadre de la réorganisation de la Société initiée par le management pour faire face aux difficultés rencontrées, la Société a initié le 5 avril 2012 une procédure d'information en vue de la consultation du Comité Central d'Entreprise sur un projet de licenciement collectif pour motif économique pouvant toucher 96 personnes. Un avis a été rendu par le comité central d'entreprise et les deux comités d'établissement respectivement les 29 juin et 2 juillet 2012 permettant la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde de l'emploi.

Dans ce cadre :

- Les ruptures de contrats et les licenciements prévus de 93 salariés en définitive ont été engagés
- Supra a fermé son établissement d'Auneau le 30 septembre 2012 ; et
- les magasins de Saint-Bonnet et Vendenheim ont été cédés respectivement en date du 31 juillet 2012 et du 30 septembre 2012. Seul le magasin de Coignières, en vente, reste actuellement dans le périmètre d'activité de Supra.

D'autre part, la mise en œuvre de cette stratégie a impliqué une consolidation du bilan et une sécurisation des financements à court terme.

Ainsi, et afin d'identifier les besoins de financement nécessaires au maintien de l'activité de Supra, des prévisionnels de trésorerie ont notamment été réalisés, aux termes desquels il est apparu que la pointe du besoin de financement de Supra s'élevait à un total d'environ 20,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2012/2013.

La dénonciation des lignes de découvert par les banques de Supra (6 890 K€ au 31 mars 2012) a nécessité une négociation entre Supra et ses partenaires bancaires de l'échelonnement du remboursement desdites lignes.

A l'issue de ces discussions, Supra est parvenu à un accord avec l'ensemble de ses partenaires bancaires (CIC, Banque Populaire, Société Générale et LCL), visant à consolider sa dette à court terme (découverts) arrêtée à la somme de 8 204 K€, en crédit à moyen terme dont le remboursement se fera sur 4 ans à compter du 31 décembre 2013 selon l'échéancier suivant :

- 1 M€ au 31/12/13
- 1,9 M€ au 31/12/14
- 2,4 M€ au 31/12/15
- 2,9 M€ au 31/12/16.

Supra a également bénéficié de la mise à disposition d'une avance en compte courant d'un montant maximum de 7 M€ auprès de Supra Holding, dans le cadre de la mise en place d'une convention de compte courant au mois d'avril 2012.

Ce financement auprès de Supra Holding résulte de la mise en œuvre des accords passés entre Supra Holding, EDF ENR et Perceva lors du changement de contrôle de la Société, aux termes desquels EDF ENR et Perceva se sont engagés à mettre à la disposition de Supra Holding un montant de 3,5 M€ chacun pour faire face aux besoins de trésorerie de Supra.

Cette mise à disposition de compte courant, conformément à l'accord passé entre Supra et ses partenaires bancaires, constitue un financement temporaire dans l'attente de la réalisation d'une augmentation de capital de la Société d'un montant de 7M€.

Supra a mis en place un contrat d'affacturage non notifié de son poste client à compter de début mai 2012 auprès de GE FACTOR. Ce contrat d'affacturage permet de mobiliser l'essentiel des créances clients générées sur la France métropolitaine et l'Union Européenne portant sur les ventes de produits manufacturés et de négoce.

Supra a aussi obtenu de l'administration fiscale un moratoire sur ses dettes fiscales et sociales pour un montant de 2,2 M€, remboursable sur 24 mois à compter de fin octobre 2012.

Au vue de l'accord signé avec les partenaires financiers et l'administration, le Directoire de la société a arrêté les présents états financiers dans une perspective de continuité d'exploitation.

L'assemblée générale de Supra réunie le 27 juin 2012 a constaté que les capitaux propres étaient inférieurs à la moitié du capital social et a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société. L'assemblée générale du 27 juin 2012 a en outre décidé une réduction de capital motivée par les pertes de l'exercice clos le 31 mars 2012, par diminution de la valeur nominale des 1.103.378 actions composant le capital social de Supra. Le capital social de la Société a ainsi été ramené de 1.682.088,91 euros à 331.013,40 euros, divisé en 1.103.378 actions de 0,30 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Puis, usant des pouvoirs conférés par l'assemblée générale du 27 juin aux termes de sa 21ème résolution, le directoire a annulé la totalité des 24.538 actions auto-détenues par décision en date du 23 juillet 2012. Le capital social a ainsi été porté à 323.652 euros, son montant actuel.

Le Conseil de surveillance a désigné comme nouveaux membres du Directoire à compter du 21 mai 2012, Messieurs Michel Collin et Jean-Michel Mellinger.

Enfin, la société est soumise depuis juin 2012 à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011, sur l'ensemble des impôts et taxes auxquels elle est soumise.

II – Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

Compte tenu de la forte saisonnalité des ventes de la société, dont l'essentiel se concentre entre septembre et décembre, la principale incertitude réside dans l'état du marché en cette rentrée 2012. Le démarrage de la saison est en demi-teinte, compte tenu d'un mois de septembre assez mal orienté, du fait notamment du faible niveau de stockage de nos principaux clients. Il convient de suivre attentivement le chiffre d'affaires des prochaines semaines.

Risque de liquidité : La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, correspondant au risque que la Société rencontre des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance, et estime que l'accord conclu avec ses partenaires bancaires, la mise en place d'un compte courant avec Supra Holding, la mise en œuvre d'un moratoire auprès de la CCSF, et l'affacturage du poste client lui permettent de faire face à ses engagements et échéances sur une période d'au moins 12 mois à la date du présent arrêté et assurer la continuité de son exploitation.

Risque d'endettement : Au 30 septembre 2012, l'endettement net de la Société était de 11 605 K€, constitué de crédits bancaires, à hauteur de 8 179 K€ (essentiellement les découverts ayant fait l'objet d'une consolidation à moyen terme) et du compte courant auprès de Supra Holding pour 4 813 K€.

La mise à disposition du compte courant de 7M€ au maximum par Supra Holding, conformément aux accords passés avec les partenaires bancaires de Supra, constitue un financement temporaire dans l'attente de la réalisation d'une augmentation de capital de la Société.

III – Evénements post-clôture

A la date de l'arrêté des comptes semestriels au 30 septembre 2012, aucun événement post clôture significatif n'est à relever.

IV – Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les 6 premiers mois de l'exercice

Supra a bénéficié de la mise à disposition d'une avance en compte courant d'un montant de 7M€ maximum auprès de Supra Holding, dans le cadre de la mise en place d'une convention de compte courant au mois d'avril 2012. Au 30 septembre 2012, le compte courant est utilisé à hauteur de 4,8 M€. Il a donné lieu à comptabilisation de 22 652 € d'intérêts.

V – Attestation

Nous attestons, qu'à notre connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice, conformément à l'article 222-6 du règlement Général de l'AMF.

Obernai, le 25 octobre 2012

*Dominique HENNERESSE
Président du Directoire*

SUPRA S.A.

BILAN ACTIF

Intitulés	2012 / 09 (6 mois)			2012 / 03 (3 mois)
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<u>immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement	320	320		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 462 077	2 140 512	321 565	565 478
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<u>immobilisations corporelles</u>				
Terrains	377 480	152 322	225 158	225 158
Constructions	9 894 783	8 331 832	1 562 950	1 717 133
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 699 814	9 027 634	2 672 180	3 002 813
Autres immobilisations corporelles	911 331	774 693	136 638	158 742
Immobilisations en cours	40 545		40 545	59 186
Avances et acomptes				
<u>immobilisations financières</u>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	205 550		205 550	205 550
Autres immobilisations financières	188 265	85 371	102 893	263 005
ACTIF IMMOBILISE	25 780 164	20 512 685	5 267 479	6 197 065
<u>Stocks</u>				
Matières premières, approvisionnements	2 926 597	597 384	2 329 212	1 998 349
En cours de production de biens	851 869	142 235	709 634	761 090
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 878 994	296 423	1 582 571	2 660 884
Marchandises	4 925 684	566 320	4 359 364	5 213 251
Avances et acomptes versés sur commandes	130 215		130 215	240 078
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	4 459 479	1 190 244	3 269 235	5 839 433
Autres créances	8 960 647		6 960 647	3 119 831
Capital souscrit et appelé, non versé				
<u>Divers</u>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	140 290		140 290	
Disponibilités	1 370 153		1 370 153	633 037
ACTIF CIRCULANT	23 643 928	2 792 606	20 851 322	20 465 953
<u>Comptes de régularisations</u>				
Charges constatées d'avance	419 155		419 155	382 127
TOTAL III	24 063 083	2 792 606	21 270 477	20 848 080
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 843 247	23 305 291	26 537 956	27 045 145

SUPRA S.A.

BILAN PASSIF

Intitulés	2012 / 09 (6 mois)	2012 / 03 (3 mois)
Capital social ou individuel Dont versé :	323 652	1 682 089
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		2 513 770
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		168 209
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		8 776 443
Report à nouveau	-1 025 764	-3 668 869
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 822 004	-10 026 876
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
CAPITAUX PROPRES	-4 524 116	-555 234
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 511 274	1 604 495
Provisions pour charges	2 670 303	5 961 303
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 181 577	7 565 798
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 179 485	6 924 859
Emprunts et dettes financières divers	4 813 277	
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 013 683	7 002 887
Dettes fiscales et sociales	5 969 683	3 800 816
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 482	71 171
Autres dettes	1 694 957	2 044 921
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	189 927	189 927
DETTES	26 880 494	20 034 580
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 537 956	27 045 145

SUPRA S.A.

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

	2012 / 09 (6 mois)			2012 / 03 (3 mois)	2011 / 06 (6 mois)
	France	Export	Total		
Vente de marchandises	12 428 879	621 833	13 050 712	3 934 768	6 031 798
Production vendue : - biens	6 559 453	2 098 216	8 657 668	3 609 206	9 032 177
Production vendue : - services	1 330 951		1 330 951	-428 801	1 724 604
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	20 319 283	2 720 049	23 039 331	7 115 173	16 788 579
Production stockée			-1 315 914	-300 214	1 331 426
Production immobilisée			11 675	27 472	48 342
Subventions d'exploitation					4 832
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 544 813	2 327 805	1 780 574
Autres produits			2 950	6 447	22 991
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			27 282 856	9 176 683	19 976 744
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			7 320 470	2 646 549	6 656 815
Variation de stock (marchandises)			914 315	-281 708	-2 772 013
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 393 678	1 282 363	4 088 282
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-342 828	94 432	257 862
Autres achats et charges externes			6 277 718	3 074 146	7 200 154
Impôts, taxes et assimilés			468 179	217 379	587 031
Salaires et traitements			7 649 024	3 033 717	7 535 749
Charges sociales			2 643 706	1 302 616	3 180 907
Dotations d'exploitation					
sur immobilisations : dotations aux amortissements			803 244	433 003	859 969
sur immobilisations : dotations aux provisions					
sur actif circulant : dotations aux provisions			1 785 546	1 962 673	986 680
pour risques et charges : dotations aux provisions			122 730	5 434 059	512 735
Autres charges			52 808	122 885	81 102
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			31 088 592	19 322 114	29 175 273
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 805 736	-10 145 431	-9 198 528
Opérations en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					42
Autres intérêts et produits assimilés			5 190	2 674	9 742
Reprises sur provisions et transferts de charges					56
Différences positives de change			13 842	508	12 464
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			538	168	8 933
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			19 571	3 351	31 237
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			143 204	71 237	153 557
Différences négatives de change			12 164	1 414	8 639
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			155 368	72 651	162 196
RESULTAT FINANCIER			-135 797	-69 300	-130 959
RESULTAT COURANT			-3 941 534	-10 214 732	-9 329 488

SUPRA S.A.

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2012 / 09 (6 mois)	2012 / 03 (3 mois)	2011 / 06 (6 mois)
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000	1 013	135 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	202 953	109 453	102 005
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 041 672		616 626
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 245 625	110 466	853 631
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158 913	29 246	70 665
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 183 158	1 676	495 142
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	869	110	2 904
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 342 940	31 033	568 711
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-97 315	79 433	284 920
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	-216 845	-108 423	-1 396 926
TOTAL DES PRODUITS	28 548 052	9 290 500	20 861 612
TOTAL DES CHARGES	32 370 055	19 317 376	28 509 254
BENEFICE ou PERTE	-3 822 004	-10 026 876	-7 647 641

SUPRA

Société Anonyme au capital de 323 652 euros
Siège social : 28, rue du Général Leclerc, 67210 OBERNAI
R. C. : Saveme B 675 880 710
SIRET : 675 880 710 000 32

ANNEXE DES COMPTES

Arrêté semestriel au 30 septembre 2012

Annexe aux comptes semestriels arrêtés au 30.09.2012 dont le total du bilan s'établit à **26 537 956 €**. Le compte de résultat dégage une perte de **3 822 004 €**.

L'exercice en cours pour lequel est établi cet arrêté semestriel a débuté le 1er avril 2012 pour se clôturer au 31 mars 2013. Le semestre concerné par ce rapport correspond ainsi à la période allant du 1er avril 2012 au 30 septembre 2012.

Compte tenu du changement de date de clôture intervenue début 2012, et fixant la clôture de chaque exercice au 31 mars, la période de référence N-1 correspond à la période allant du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire du **25 octobre 2012**.

A. Faits caractéristiques

1. Faits marquants du semestre

Rappel : Modification de la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de la très forte saisonnalité de l'activité de la société, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie le 23 février 2012 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social et de porter celle-ci au 31 mars de chaque année. Ainsi la clôture semestrielle au 30 septembre 2012 est la première clôture semestrielle recouvrant une période avril – septembre.

Dans le cadre de la réorganisation de la Société initiée par le management pour faire face aux difficultés rencontrées, la Société a initié le 5 avril 2012 une procédure d'information en vue de la consultation du Comité Central d'Entreprise sur un projet de licenciement collectif pour motif économique pouvant toucher 96 personnes. Un avis a été rendu par le comité central d'entreprise et les deux comités d'établissement respectivement les 29 juin et 2 juillet 2012 permettant la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde de l'emploi. Dans ce cadre :

- Les ruptures de contrats et les licenciements prévus de 93 salariés en définitive ont été engagés
- Supra a fermé son établissement d'Auneau le 30 septembre 2012 ; et
- les magasins de Saint-Bonnet et Vendenheim ont été cédés respectivement en date du 31 juillet 2012 et du 30 septembre 2012. Seul le magasin de Coignières, en vente, reste actuellement dans le périmètre d'activité de Supra.

D'autre part, la mise en œuvre de cette stratégie a impliqué une consolidation du bilan et une sécurisation des financements à court terme.

Ainsi, et afin d'identifier les besoins de financement nécessaires au maintien de l'activité de Supra, des prévisionnels de trésorerie ont notamment été réalisés, aux termes desquels il est apparu que la pointe du besoin de financement de Supra s'élevait à un total d'environ 20,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2012/2013.

La dénonciation des lignes de découvert par les banques de Supra (6 890 K€ au 31 mars 2012) a nécessité une négociation entre Supra et ses partenaires bancaires de l'échelonnement du remboursement desdites lignes.

A l'issue de ces discussions, Supra est parvenu à un accord avec l'ensemble de ses partenaires bancaires (CIC, Banque Populaire, Société Générale et LCL), visant à consolider sa dette à court terme (découverts) arrêtée à la somme de 8 204 K€, en crédit à moyen terme dont le remboursement se fera sur 4 ans à compter du 31 décembre 2013 selon l'échéancier suivant :

1 M€ au 31/12/13

1,9 M€ au 31/12/14

2,4 M€ au 31/12/15

2,9 M€ au 31/12/16.

Supra a également bénéficié de la mise à disposition d'une avance en compte courant d'un montant maximum de 7 M€ auprès de Supra Holding, dans le cadre de la mise en place d'une convention de compte courant au mois d'avril 2012.

Ce financement auprès de Supra Holding résulte de la mise en œuvre des accords passés entre Supra Holding, EDF ENR et Perceva lors du changement de contrôle de la Société, aux termes desquels EDF ENR et Perceva se sont engagés à mettre à la disposition de Supra Holding un montant de 3,5 M€ chacun pour faire face aux besoins de trésorerie de Supra.

Cette mise à disposition de compte courant, conformément à l'accord passé entre Supra et ses partenaires bancaires, constitue un financement temporaire dans l'attente de la réalisation d'une augmentation de capital de la Société d'un montant de 7M€.

Supra a mis en place un contrat d'affacturage non notifié de son poste client à compter de début mai 2012 auprès de GE FACTOR. Ce contrat d'affacturage permet de mobiliser l'essentiel des créances clients générées sur la France métropolitaine et l'Union Européenne portant sur les ventes de produits manufacturés et de négoce.

Supra a aussi obtenu de l'administration fiscale un moratoire sur ses dettes fiscales et sociales pour un montant de 2,2 M€, remboursable sur 24 mois à compter de fin octobre 2012.

Au vue de l'accord signé avec les partenaires financiers et l'administration, le Directoire de la société a arrêté les présents états financiers dans une perspective de continuité d'exploitation.

L'assemblée générale de Supra réunie le 27 juin 2012 a constaté que les capitaux propres étaient inférieurs à la moitié du capital social et a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société. L'assemblée générale du 27 juin 2012 a en outre décidé une réduction de capital motivée par les pertes de l'exercice clos le 31 mars 2012, par diminution de la valeur nominale des 1.103.378 actions composant le capital social de Supra. Le capital social de la Société a ainsi été

ramené de 1.682.088,91 euros à 331.013,40 euros, divisé en 1.103.378 actions de 0,30 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Puis, usant des pouvoirs conférés par l'assemblée générale du 27 juin aux termes de sa 21ème résolution, le directoire a annulé la totalité des 24.538 actions auto-détenues par décision en date du 23 juillet 2012. Le capital social a ainsi été porté à 323.652 euros, son montant actuel.

Le Conseil de surveillance a désigné comme nouveaux membres du Directoire à compter du 21 mai 2012, Messieurs Michel Collin et Jean-Michel Mellinger.

Enfin, la société est soumise depuis juin 2012 à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011, sur l'ensemble des impôts et taxes auxquels elle est soumise.

2. Consolidation

La société Supra S.A. n'est plus consolidée par la société EDF Energies Nouvelles du fait du rachat intervenu le 09 novembre 2011 par Supra Holding.

Par conséquent, Supra S.A. fait partie du périmètre de consolidation de Supra Holding dont les comptes seront arrêtés au 31 mars 2013.

3. Evènements post clôture

A la date de l'arrêté des comptes semestriels au 30 septembre 2012, aucun événement post clôture significatif n'est à relever.

4. Informations concernant les risques de marché

La société SUPRA effectue des achats en devises USD et se couvre sur les taux de changes en fonction des achats projetés dans cette monnaie. Au 30 septembre, la société n'a cependant procédé à aucune couverture de taux.

B. Principes, règles et méthodes comptables appliqués

1. Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux états financiers

Les états de synthèse de notre société pour le semestre clos au 30 septembre 2012 ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce, du décret n°67.236 du 23 mars 1967 et du règlement n°2000-06 concernant les nouvelles règles d'évaluation des passifs.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes avec comme hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.

Situation financière de Supra S.A. et impacts potentiels sur la continuité d'exploitation

Compte tenu des éléments relatés dans le paragraphe A 1 concernant les événements marquants du semestre, relatifs aux actions menées pour donner à la société les moyens financiers nécessaires, la société sera en mesure de faire face à ses engagements et d'assurer la continuité de son exploitation.

1.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend :

- un droit au bail,
- des brevets totalement amortis,
- plusieurs logiciels informatiques amortis sur 12 mois lorsqu'il s'agit de logiciels de bureautique et entre 3 à 10 ans pour les logiciels de gestion,

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges.

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais) lorsque la société procède à des travaux conduisant à la construction d'équipements ayant le caractère d'actif ceux-ci sont estimés à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. L'excédent constitué par l'amortissement dégressif est, le cas échéant, constaté en amortissement dérogatoire.

Dans le cadre de l'application du règlement sur les actifs la société SUPRA a estimé en 2005 de nouvelles durées d'amortissements correspondant à la durée réelle d'utilisation de certains biens inscrits à l'actif acquis avant le 31 décembre 2004. Le montant des amortissements qui ont ainsi été reportés et qui restent à constater au 30 septembre 2012 s'élève à 685 018 €.

Pour les biens acquis après 2005 il n'y a plus de différence entre les durées d'amortissement économiques et les durées d'amortissement comptables.

Catégorie d'immobilisations	Durée d'amortissement	Application de la Réglementation sur Les actifs
- constructions		
• structure du bâtiment		40 ans
• autres composants		10 à 20 ans
- agencements/aménagements des constructions	5 à 10 ans	10 à 20 ans
- matériel et outillage industriels	3 à 8 ans	5 à 10 ans
- matériel de transport	4 à 5 ans	
- agencements, aménagements, insti. Divers	5 à 10 ans	
- matériel et mobilier de bureau et informatique	4 à 8 ans	

La liste et le montant des engagements financiers sur les immobilisations corporelles données en nantissement de dettes sont communiquées au paragraphe « Engagements donnés » dans l'annexe, le cas échéant.

Pour rappel, la réflexion engagée sur l'avenir du site de production à Obernai avait conduit la Direction de la société à prendre la décision, dès 2010, de revoir les plans d'amortissements des équipements pour tenir compte de leur terme probable d'utilisation à fin 2012 et d'accélérer la dépréciation des installations. Cette réflexion n'ayant pas abouti en 2011, il a été décidé de revenir aux durées d'amortissements initiales au 31/12/11.

1.3. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Des dotations pour dépréciation sont calculées le cas échéant lorsque la valeur vénale ou de recouvrement est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.

1.4. Les stocks

Les stocks de produits fabriqués et produits en cours de fabrication ont été évalués au coût de production. Les matières premières et le stock de marchandises ont été évalués au coût d'achat moyen pondéré.

Les matières premières, produits finis, produits en cours de fabrication et marchandises sont dépréciés pour tenir compte de la rotation lente, de l'obsolescence et pour les stocks ne figurant plus au tarif de l'année à venir, ainsi que pour des articles dont les quantités peuvent excéder au minimum un an de consommation. L'actualisation des critères retenus pour l'application de la méthode de dépréciation des stocks en vigueur a entraîné une augmentation de la dépréciation au 31 mars 2012 d'un montant de 258 780 € par rapport aux critères de l'exercice précédent.

1.5 Créances et dettes

1.5.1 Provisions pour dépréciations des créances douteuses.

La méthode appliquée concernant les contentieux est la suivante : provisionnement à 100%, sauf cas identifié avec un risque de non recouvrement partiel qui sera provisionné à due concurrence du risque.

1.5.2 Provisions pour dépréciations des créances échues.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. En cas de risque de non recouvrement identifié sur les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les méthodes suivantes :

- **Pour la France** :
 - Provisionnement des factures échues à 25% ou 50% de l'encours HT en fonction du retard de paiement
 - Les centrales d'achats ne sont pas provisionnées
- **Pour l'export** :
 1. Factures échues de 1 à 90 jours / date de clôture : pas de provision
 2. Factures échues à plus de 90 jours / date de clôture : provisions de 10% à 100% de l'encours total en fonction de l'existence ou non d'une assurance crédit et de la maturité des créances.

1.5.3 Autres dettes d'exploitation

Les autres dettes d'exploitation sont constatées pour leur valeur nominale.

1.5.4 Disponibilités

Les mouvements affectant les comptes bancaires sont enregistrés en date d'opération. Le poste disponibilités intègre des valeurs à l'encaissement pour un montant total de 78 886 €.

2. Présentation des informations chiffrées

Toutes les valeurs indiquées dans les différents tableaux et rubriques ci-après sont exprimées en Euros.

C. Informations relatives au bilan

TABLEAU DE MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS BRUTES en €

	Bilan Ouverture	Acquisitions	Cessions	Transferts compte à compte	Bilan au 30-sept-12
Logiciels	1 845 785	30 950	30 537		1 846 198
Mali de confusion Feu Style	509 113		509 113		0
Mali de confusion E-bois	532 560		532 560		0
Autres immobilisations incorporelles	636 616		25 902		610 714
Immobilisations en cours incorporelles	17 164				17 164
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	3 541 238	30 950	1 098 112	0	2 474 076
Terrains	377 480				377 480
Constructions sur sol propre	4 839 934				4 839 934
Installations générales & aménagement constructions	5 130 859		77 960	1 950	5 054 849
Installations techniques matériels et outillages	12 260 708	120 251	695 395	14 250	11 699 814
Matériel de transport	113 257		4 180		109 077
Matériel de bureau	794 875	26 440	19 061		802 254
Emballages récupérables & divers	0				0
Immobilisations en cours corporelles	42 022	28 866	25 822	-16 200	28 866
Total immobilisations corporelles	23 559 134	175 557	822 418	0	22 912 273
Autres participations	0				0
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts & autres immobilisations financières	553 927	2 067	162 179		393 815
Total immobilisations financières	553 927	2 067	162 179	0	393 815
Total général	27 654 299	208 574	2 082 709	0	25 780 164

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS en €

	Solde ouverture	Dotations linéaires	Diminutions	Transfert compte à compte	Bilan au 30-sept-12
Logiciels	1 400 391	206 617			1 607 008
Immobilisations incorporelles	516 533	60 185	42 894		533 824
Total immob. incorporelles	1 916 924	266 802	42 894	0	2 140 832
Terrains	152 322				152 322
Constructions sur sol propre	4 603 513	6 204			4 609 717
Agencements installations	3 650 147	125 333	53 366		3 722 114
Matériel & outillage	9 257 894	357 228	587 490		9 027 632
Matériel de transport	102 635	3 035	4 180		101 490
Matériel de bureau & inform.	646 754	45 509	19 061		673 202
Emballages récupérables divers					
Total immob. corporelles	18 413 266	537 309	664 097	0	18 286 478
Total général	20 330 190	804 111	706 991	0	20 427 310

TABLEAU DES STOCKS en €

	Brut N	Provision N	Net au 30/09/2012	Net au 31/03/2012
Matières Premières	2 926 597	597 384	2 329 213	1 998 349
En-Cours	851 868	142 234	709 634	761 090
Produits Finis	1 878 994	296 422	1 582 572	2 660 884
Produits Négoce	4 925 684	566 320	4 359 364	5 213 251
TOTAL	10 583 143	1 602 360	8 980 783	10 633 574

ETAT DES PROVISIONS en €

Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations	Reprise des provisions non utilisées	Reprises des provisions utilisées	Montant au 30-sept-12
Amortissements dérogatoires	0				0
Total provisions réglementées	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges prud'hommes	461 593	122 730		215 950	368 373
Provisions litiges risques et charges	390 200				390 200
Provisions pour garanties données aux clients	752 702				752 702
Provision perte de change	0				0
Provision pour retraites IFC	743 679				743 679
Provisions pour retraites et médailles du travail	41 624				41 624
Provision pour restructuration	5 176 000			3 291 000	1 885 000
Total provisions pour risques et charges	7 565 798	122 730	0	3 506 950	4 181 578
Provision pour dépréciation s/immob. incorporelles	1 041 673			1 041 673	0
Provision pour dépréciation. s/immob. financières	85 371				85 371
Provision pour dépréciation s/stocks et en-cours	1 836 972	1 602 361	1 602 361	234 611	1 602 361
Provision pour dépréciation s/cptes clients	1 148 628	183 185		141 570	1 190 243
Prov. pour dépréciation des débiteurs divers	0				0
Total provisions pour dépréciation	4 112 644	1 785 546	1 602 361	1 417 854	2 877 975
TOTAL GENERAL	11 678 442	1 908 276	1 602 361	4 924 804	7 059 553

Nature des provisions	Augmentations	Diminutions
dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles	1 908 276	5 485 492
	-	-
	-	1 041 673
Total	1 908 276	6 527 165

PROVISION POUR RISQUES PRUD'HOMMES

Ces provisions ont été évaluées en fonction des procédures en cours au 30/09/2012 et des jugements intervenus jusqu'à l'arrêté des comptes pour les dossiers concernés.

PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué en fin d'année.

Pour rappel, voici les modalités de détermination appliquées lors de la dernière clôture annuelle :

L'évaluation faite par un actuaire est basée sur la méthode prospective, conformément aux normes IFRS.

Les hypothèses démographiques sont identiques à celles de 2010. Les hypothèses économiques prises en compte en 2011 sont les suivantes :

- taux d'actualisation est de 4.75%,
- taux d'inflation attendu sur le long terme de 2%,
- taux de progression des salaires : Inflation,
- Indexation des gratifications d'ancienneté : 0 %,
- Taux de charges sociales patronales : 44 % Richard Le Droff, 42 % Supra.

PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Il en est de même concernant l'engagement de la société en matière de médailles du travail. L'évaluation est faite par un actuaire, basée sur la méthode prospective, conformément aux normes IFRS.

PROVISION POUR GARANTIE

La mise à jour de la provision pour garantie a été réalisée au 31 mars 2012.

Elle est évaluée compte tenu des pièces fournies gratuitement, des avoirs émis ainsi que des frais de port occasionnés lors de la réparation sous garantie d'appareils défectueux.

Cette provision a été évaluée conformément au taux de retour pour raisons techniques par rapport au chiffre d'affaires réalisé pour chaque famille de produits. La méthode d'évaluation a été revue, pour tenir compte de manière plus exacte des coûts de garantie par famille de produits et notamment des délais de garantie à couvrir. La grande majorité des coûts de garantie sont générés par des produits de négoce électrique garantis une année.

Le calcul se basait sur les hypothèses suivantes sur la période du 01 avril 2011 au 31 mars 2012 :

- 1 Le calcul sur une année, sur les cas réels pris en charge par lignes de produits en garantie, en spécifiant la date de vente de SUPRA à son client, la date de vente au client final et la date de prise en charge en garantie. Nous déterminons ainsi le temps à couvrir en fonction de la date de vente par SUPRA et du temps de garantie lié au produit ;
- 2 détermination du temps de garantie par produit par le SAV de SUPRA ;
- 3 nous calculons par ligne de produits (bois et électrique) le coût annuel des garanties (remplacement des appareils, coût des réparations externes, avoirs et transports pour service après-vente);
- 4 le coût annuel de la garantie par ligne de produit est mis en proportion du chiffre d'affaires de l'année pour calculer un pourcentage;

- 5 nous multiplions le pourcentage par la durée de garantie à couvrir ce qui donne le montant global de la couverture à provisionner;
- 6 enfin cette provision est comparée au total inscrit au bilan pour ajustement de la provision.

Pour rappel, SUPRA alloue deux types de garanties qu'il convient de distinguer:

- Une garantie pièce et main d'œuvre pour les produits électriques de chauffage et de climatisation mobile, les appareils de chauffage à granulés.
- Une garantie pièce pour les appareils à bois en bûches. Dans le cadre de cette garantie, la pièce reconnue défectueuse est prise en charge. Les frais liés au remplacement de la pièce sont exclus du bénéfice de cette garantie.

Dans les deux cas, la garantie s'applique dans le cadre d'une installation et d'une utilisation conforme aux prescriptions de la notice et au respect des règles d'installations nationales pour les produits nécessitant une mise en œuvre.

Elles sont expressément décrites pour éviter tout litige.

Les exclusions concernent des pièces directement accessibles et que l'utilisateur peut endommager du fait d'une mauvaise utilisation voire de chocs comme la vitre d'un insert, les joints, ou encore les consommables comme les filtres à remplacer selon l'utilisation faite.

Les limitations concernent des pièces pouvant subir une usure prématurée dans le cas d'une installation ou d'une utilisation non conforme.

Ces limitations touchent en particulier les pièces intérieures des appareils à bois, au contact de la flamme, garanties 1 an.

Les statistiques de commercialisations de pièces montrent que seules ces pièces sont consommées.

Au vu des statistiques connues à ce jour, la garantie survient dans les 5,1 mois de la vente pour le matériel électrique et dans les 5,2 mois de la vente pour le matériel bois quelque soit la période de garantie prévue par ailleurs dans les conditions générales de ventes pour ces deux types de produits.

Ainsi une partie des coûts du service après vente ou d'avoirs émis concerne des ventes de l'exercice et les coûts afférents sont ainsi comptabilisés sur le même exercice.

Il convient donc de ne provisionner que les ventes de l'année qui statistiquement sont encore concernées par le risque de retours : les 5,1 derniers mois de ventes pour le matériel électrique et les 5,2 derniers mois pour le matériel bois.

PROVISION POUR RESTRUCTURATION

Une provision pour restructuration avait été constatée à hauteur de 5 176 K€ dans les comptes au 31 mars 2012, pour faire face aux événements suivants, trouvant leur origine dans le projet de réorganisation et de PSE :

- Coûts de départs liés aux suppressions de postes (indemnités, préavis, coûts d'accompagnement) : 3 971 K€
- Coûts liés à la fermeture d'un site et au déplacement d'activités : 1 085 K€
- Honoraires et frais : 120 K€.

L'information de ces événements avait été faite aux représentants du personnel avant le 31 mars 2012.

Au 30 septembre 2012, le reliquat de provision dans les comptes à ce titre est de 1 885 K€ :

- ❑ Coûts de départs liés aux suppressions de postes (indemnités, préavis, coûts d'accompagnement) : 1 351 K€
- ❑ Coûts liés à la fermeture d'un site et au déplacement d'activités : 534 K€

Concernant le PSE, sur les 93 suppressions de postes prévues, 78 suppressions de postes sont effectives au 30 septembre. La provision maintenue dans les comptes correspond ainsi aux 15 suppressions de postes prévues mais non encore effectuées.

ETAT DES CREANCES en €

	Montant Brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	205 550		205 550
Autres immobilisations financières	188 264		188 264
Avances et acomptes versés	130 215		
Clients douteux ou litigieux	1 194 316		
Autres créances clients (1)	3 265 163		
Personnel et comptes rattachés	21 216		
Sécurité sociale et autres	15 688		
Impôt sur les bénéfices (2)	2 362 200		
Taxe sur la valeur ajoutée	705 121		
Autres impôts et taxes	44 468		
Divers	360 832		
Factor	3 398 754		
Débiteurs divers	52 369		
Charges constatées d'avance	419 155		
TOTAUX	12 363 311	0	393 814

(1) « Autres créances clients » incluant les effets à recevoir au 30 sept 2012 pour un montant total de 2 304 811 €
Le poste client est diminué des créances cédées au factor pour un montant de 9 264 353 €. La société conserve néanmoins la responsabilité de l'encaissement des créances ainsi cédées.

(2) dont créance de carry-back	1 190 610 €
Créance crédit d'impôt recherche 2010	412 633 €
Créance crédit d'impôt recherche 2011	433 690 €
Créance crédit d'impôt recherche 2012	325 267 €

Total 2 362 200 €

Informations sur les postes concernant les entreprises liées

Dettes auprès de la holding : 4 813 277 €, intérêts courus compris.

Pour rappel :

Supra a bénéficié de la mise à disposition d'une avance en compte courant d'un montant de 7M€ maximum auprès de Supra Holding, dans le cadre de la mise en place d'une convention de compte courant au mois d'avril 2012.

Ce financement auprès de Supra Holding résulte de la mise en œuvre des accords passés entre Supra Holding, EDF ENR et Perceva lors du changement de contrôle de la Société, aux termes desquels EDF ENR et Perceva se sont engagés à mettre à la disposition de Supra Holding un montant de 3,5 M€ chacun pour faire face aux besoins de trésorerie de Supra.

Cette mise à disposition de compte courant, conformément à l'accord passé entre Supra et ses partenaires bancaires, constitue un financement temporaire dans l'attente de la réalisation d'une augmentation de capital de la Société d'un montant de 7M€.

PRODUITS A RECEVOIR en €

	Montant au 30/09/2012
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	68 621
Etat	
Total	68 621

Au 30 septembre 2012, le portefeuille de SICAV en banque s'élève à 140 290 €, il est constitué en garantie des Credoc effectués auprès de la Banque Populaire.

DETAIL DES CCA en €

Détail des charges constatées d'avance	Montant au 30-sept-12
Entretien et réparations	96 918
Primes d'assurances	52 771
Autres impôts, taxes et versements assimilés	78 875
Publicité, publications et relation	165 270
Divers	25 320
Total	419 155

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES en €

	Montant Brut	à 1 an au plus	+1 an < 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
à 1 an maximum à l'origine (1)	8 179 485	30 385	8 149 100	
à plus de 1 an à l'origine				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 013 683	6 013 683		
Personnel et comptes rattachés	1 242 468	1 242 468		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (2)	3 352 983	2 112 176	1 240 807	
Taxe sur la valeur ajoutée	782 400			
Autres impôts et taxes et assimilés	591 832			
Impôt sur les bénéfices				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 482			
Groupe et associés	4 813 277			
Autres dettes	1 694 958			
Produits constatés d'avance	189 927			
TOTAUX	26 880 495	9 398 712	9 389 907	0

(1) : concerne les découverts ayant fait l'objet d'une consolidation

(2) : concerne les dettes fiscales ayant fait l'objet d'un moratoire sur 24 mois

Charges à payer rattachées aux postes de dettes:

	Montant au 30/09/12
Emprunts et dettes établissements de crédits	30 385
Dettes rattachées aux comptes fournisseurs	3 131 627
R.R.R. & avoirs à établir	1 580 184
Personnel	1 206 312
Organismes Sociaux	673 628
Etat	591 831
TOTAL	7 213 967

D. Informations relatives aux postes du compte de résultat**1. Ventilation du chiffre d'affaires :**

en €	CA France	CA Export	CA Total
- Négoce	12 428 879	621 833	13 050 712
- Production vendue	6 559 452	2 098 216	8 657 668
- Services	1 330 951	0	1 330 951
TOTAL	20 319 283	2 720 048	23 39 331

2. Détail des produits et charges exceptionnels :**DETAIL DES PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS en €**

	Charges exceptionnelles
Dotations exceptionnelles	869
Dotations amortissements dérogatoires	0
Coût sur opération en capital (1)	1 183 158
Coût sur opération de gestion	158 912
Total Charges exceptionnelles	1 342 939
	Produits exceptionnels
Produits exceptionnels sur op. de gestion	1 000
Produits de cession des éléments d'actif	202 953
Produits exceptionnels sur opérations en capital (1)	1 041 672
Total Produits exceptionnels	1 245 625
Résultat exceptionnel	-97 314

(1) Sortie d'actif du mali de fusion Biomee et Feu Style et reprise de provision correspondante

3. Impôt sur les sociétés

3.1 Incidence des dispositions fiscales sur le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice n'a été affecté par aucune disposition fiscale particulière.

3.2 Ventilation de la charge d'impôt

La charge d'impôt au 30 septembre 2012 se décompose comme suit :

- Crédit impôt recherche (produit à recevoir) : (216 845) €

(En milliers d'euros)

Rubriques	Résultat avant impôt	Impôt Société	Résultat net après impôt
Résultat Courant	(3 942)	216	(4 070)
Résultat exceptionnel (et participation)	(97)	0	(97)
Résultat comptable	(3 822)	216	(4 167)

3.3 Déficit fiscal

Le déficit fiscal établi au 31/03/12 était de 25 244 788 €.

3.4 Contrôle fiscal

La société est soumise depuis juin 2012 à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011, sur l'ensemble des impôts et taxes auxquels elle est soumise.

E. Autres informations

1. Effectif moyen du 01/04/2012 au 30/09/2012

Catégorie	Effectif salariés
Cadres & VRP	55
Assimilés cadres	16
Employés	80
Ouvriers	130
Apprentis	12
Total	293
Intérimaires	0
Total	293

2. Composition du capital

	Nombre d'actions	Capital en €
Capital en début d'exercice	1 103 378	1 682 089
Réduction de capital	-	- 1 351 076
Annulation des actions propres	- 24 538	- 7 361
Capital en fin de semestre	1 078 840	323 652

- Droit de vote double :

L'Assemblée Générale du 13.12.1985 a décidé d'attribuer un droit de vote double de celui conféré aux autres actions à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

- Les actions propres :

Usant des pouvoirs conférés par l'assemblée générale du 27 juin aux termes de sa 21ème résolution, le directoire a annulé la totalité des 24.538 actions auto-détenues par décision en date du 23 juillet 2012.

3. Engagements financiers

a) Engagements donnés

Gages et garanties d'opérations de crédits documentaires à l'importation :

Banque Populaire : 286 358 EUR
Société Générale : 187 756 USD

Engagement de Crédit Bail mobilier : < 5 K€

b) Engagements reçus

Ligne de crédits documentaires : 1 800 000 €

4. Tableau des flux de trésorerie

4.1 Capacité d'autofinancement

	30/09/2012
Excédent brut d'exploitation	(6 589 170)
(+) transfert de charges	24 941
(+) produits divers de gestion	2 950
(-) charges diverses de gestion	52 808
(+) produits financiers hors reprises	19 570
(-) charges financières hors dotations	3 350
(+) produits exceptionnels hors reprises, cessions et subv.	1 000
(-) charges exceptionnelles hors dotations	158 912
(-) intéressement des salariés	
(-) impôt sur le bénéfice	0
Capacité d'autofinancement	(6 755 779)

4.2 Tableau de financement

	30/09/2012
Ressources et financement de l'exercice	
Capacité d'autofinancement de l'exercice	
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	
Cessions d'immobilisations :	
- incorporels	
- corporels	202 952
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	0
Augmentation des capitaux propres	
Augmentation de dettes financières :	
- emprunts	
- autres dettes financières	
Total des ressources	202 952
Emplois fixes de l'année	
Insuffisance d'autofinancement	6 755 779
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	
Immobilisations incorporelles	30 950
Immobilisations corporelles	175 557
Immobilisations financières	2 067
Réduction de capitaux propres (et avances conditionnées)	
Remboursement de dettes financières :	
- emprunts	
- autres dettes financières	
Total des emplois	7 320 913
Variation du fonds de roulement net global	(6 955 782)

SUPRA

Société Anonyme

28, rue du Général Leclerc
67210 - OBERNAI

Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} avril 2012 au 30 septembre 2012

SUPRA

Société Anonyme

28, rue du Général Leclerc
67210 - OBERNAI

Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} avril 2012 au 30 septembre 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société SUPRA, relatifs à la période du 1^{er} avril 2012 au 30 septembre 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre directoire, dans un contexte décrit dans la note A1 « Faits marquants du semestre » caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice précédent. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. En

conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A1 « Faits marquants du semestre » relative à la continuité d'exploitation et aux raisons pour lesquelles les comptes semestriels ont été arrêtés en retenant le principe de la continuité.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Neuilly-sur-Seine, le 25 octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Jean Paul SEGURET